



**Syndicat C.G.T.
des Galeries
Lafayette**
62, rue de Provence
75009 Paris
01-42-82-81-89
cgt@ceglhsm.com

Contact CGT : 01.42.82.81.89 / Poste : 81.89
Mail : cgt@ceglhsm.com
62 rue de Provence 75009 Paris
Site internet : <http://cgtglhaussmann.fr>



Fiction ou réalité?



Numéro 4

Les dessous des Galeries

NAO 2020
VERS UN FUTUR
MAIN DANS LA MAIN?

A LA UNE

LA GAZETTE OFFICIELLE
DE L'UES HAUSSMANN

NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

**LA CRISE CRÉE PAR LE CORONAVIRUS FERA T'ELLE PRENDRE CONSCIENCE
A LA DIRECTION DE L'URGENCE DE REHAUSSER LES SALAIRES ?**

SELON LES PROPOS D'ALEXANDRE LIOT
« L'APRÈS CORONAVIRUS ET LE FUTUR DEVRA SE CONSTRUIRE
TOUS ENSEMBLE
MAIN DANS LA MAIN
SI ON NE VEUT PAS COURIR A LA CATASTROPHE »

DANS LE CADRE DES NAO 2020
PRENONS LE AU MOT
IL EST PLUS QUE JAMAIS IMPÉRATIF
QUE LA DIRECTION SOIT A L'ECOUTE
DES REVENDICATIONS
DE LA CGT

Si certains syndicats
choisissent d'être des pigeons
La CGT choisit
de défendre tes intérêts



NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

CE QUE VOUS AVEZ GAGNÉ GRÂCE AUX REVENDICATIONS DE LA CGT

➤ AUGMENTATION SALAIRES

CONCERNANT LES EMPLOYÉS :

AUGMENTATION GÉNÉRALE DU SALAIRE DE BASE DES EMPLOYÉS DE 1 % AU 1ER JUILLET 2020

CONCERNANT LES AGENTS DE MAÎTRISE ET CADRES :

AUGMENTATION INDIVIDUELLE, DANS LE CADRE D'UNE ENVELOPPE DE 1 % DE LA MASSE

SALARIALE DES AGENTS DE MAÎTRISE D'UNE PART ET DES CADRES D'AUTRE PART, HORS PROMOTIONS AU 1ER JUIN 2020

➤ RÉÉVALUATION DE LA GRILLE DES MINIMAS SALARIAUX

Grille depuis le 1/1/2020		
Niveaux	Echelon 1	Echelon 2
EMP Niv I	1 539,42	1 539,42
EMP Niv II	1 540	1 550
EMP Niv III	1 560	1 570
EMP Niv IV	1 590	1 620



Grille au 1/7/2020		
Niveaux	Echelon 1	Echelon 2
EMP Niv I	1 539,42	1 545
EMP Niv II	1 555	1 565
EMP Niv III	1 575	1 585
EMP Niv IV	1 600	1 640

Réévaluation des gratifications des stagiaires (pour un stage > 2 mois)

Cursus de formation suivi	Montant brut mensuel de la gratification
niveau BEP/ CAP/ BAC PRO	575
niveau BAC + 1	600
niveau BAC + 2 à BAC + 3	900
niveau BAC + 4 (ou année de césure)	1100
niveau BAC + 5	1400

Grille depuis le 1/1/2020	
V- AGM	1 850
VI- Cadre	2 300
VII- Cadre	2 800
VIII- Cadre	3 600



Grille au 1/7/2020	
V- AGM	1 900
VI- Cadre	2 375
VII- Cadre	2 900
VIII- Cadre	3 600

➤ PRIME VACANCES – SUPPRESSION « CARENCE MALADIE »

POUR LE CALCUL DE LA PRIME DE VACANCES 2021, LES JOURS DE CARENCE "ABSENCE MALADIE" NE SERONT PLUS PRIS EN COMPTE

CETTE MESURE S'APPLIQUERA DÈS MAI 2021 SOUS RÉSERVE DE LA SIGNATURE D'UN AVENANT À L'ACCORD SUR LES RÈGLES DE PAYE ET AVANTAGES SOCIAUX